



# Les Musées d'Aurillac

## *Protocole d'accueil des groupes dans les musées d'Aurillac*

### Préambule

Le protocole mis en œuvre par les musées d'Aurillac pour l'accueil des groupes prend en compte les spécificités des bâtiments, des activités et des publics. Ces mesures veillent à assurer la sécurité sanitaire et le bon déroulement des animations. Il est indispensable que les dispositions du présent protocole soient respectées par tous, personnel, usager et public.

Ce protocole pourra être modifié.

Depuis le 14 mars 2022, le port du masque n'est plus obligatoire dans les musées et le passe vaccinal est supprimé. Il convient néanmoins de respecter ces gestes barrières :



- **NETTOYAGE DES MAINS**

Une désinfection des mains est obligatoire à l'entrée des lieux pour tous, par friction hydro-alcoolique (disponible à l'entrée de chaque établissement).

Possibilité d'utiliser un point d'eau pour un lavage au savon pour les plus jeunes.

Nous comptons sur la vigilance des adultes accompagnateurs pour les groupes avec enfants afin que cette mesure barrière soit respectée par tous.

Dans le cadre de certaines visites qui requièrent des manipulation d'objets, les médiateurs des musées peuvent également demander au public, en cours de visite, un nettoyage des mains pour la manipulation d'outils de médiation (exemple : fac-similés, fiches plastifiées...). A noter que tous les objets destinés à la manipulation sont préalablement désinfectés - ou isolés au minimum 24 h avant leur utilisation.

Dans le cadre des ateliers de pratiques artistiques, il est impérativement demandé aux participants d'apporter une blouse de protection individuelle.

- **RÉSERVATION OBLIGATOIRE POUR LES GROUPES**

Des créneaux de visite sont spécialement réservés pour l'accueil des groupes dans les musées d'Aurillac. Toute visite de groupe qu'elle soit libre ou accompagnée doit obligatoirement faire l'objet d'une réservation au préalable.

#### **GROUPES SCOLAIRES / CENTRES DE LOISIRS**

La pré-réservation s'effectue en ligne via le site internet des musées (**rubrique public scolaire**). La réservation est effective lorsque le musée a reçu la fiche de confirmation complétée et signée par le chef d'établissement.

En visite autonome ou en visite accompagnée, les enfants sont sous la responsabilité de l'enseignant encadrant.

#### **GROUPES D'ADULTES**

Pour les visites libres et accompagnées : réservation au **04 71 45 46 10** (Musée d'art et d'archéologie) et **04 71 48 07 00** (Muséum des volcans)

- **JAUGES DE FRÉQUENTATION**

#### **En visite guidée :**

- Au Musée d'art et d'archéologie : au-delà de 25 personnes, le groupe est systématiquement divisé en deux et pris en charge par les médiateurs dans des espaces différents pour garantir un confort général de visite.

- Au Muséum des volcans : division du groupe au-delà de 30 personnes.

**Aux Écuries**, il est possible de prendre un groupe jusqu'à 30 personnes sans recourir aux demi-groupes.

**A la Sellerie**, la jauge maximum est de 10 personnes.

- **AÉRATION DES SALLES**

Les salles sont régulièrement aérées en fonction des lieux et des conditions de conservation des œuvres (aération de 10 à 15 minutes en amont et en aval de la visite lorsque cela est possible).

- **DÉSINFECTION DES LIEUX DE PASSAGE**

Rampes d'escalier, casiers, vitrines, sanitaires, sont préalablement désinfectés à chaque passage de groupe.